



Municipalité de Saint-Nazaire-de-Dorchester

AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT #296-2025

La population est avisée que le règlement suivant a été adopté par le Conseil de la Municipalité de Saint-Nazaire-de-Dorchester, le 4 août 2025 :

Règlement #296-2025 modifiant le Règlement de zonage numéro 266-2021

Ce règlement a pour objet de modifier la réglementation municipale afin d'autoriser les bâtiments ayant la forme générale d'un demi-cylindre (dôme) partout sur son territoire.

Ce règlement est disponible au bureau du soussigné, situé au 61-A rue Principale, aux jours et heures d'ouverture du bureau municipal, où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance.

Ce règlement est entré en vigueur à la date de délivrance du certificat de conformité par la MRC de Bellechasse, soit le 17 septembre 2025.

Signature

Donné à Saint-Nazaire-de-Dorchester, le 23 octobre 2025

Carl Brochu
Greffier-trésorier